

ORDONNANCE

DEPOT N° 487/64 M DU

05 DEC. 2007

NOUS, Eric CORNET

PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND (63)

Vu la requête présentée par :

- **Monsieur Eric CORNET**, agissant en qualité de **Gérant de la Société "E.C.H."** société à Responsabilité Limitée au capital de 146 300 €, ayant son siège social 6 rue Viviani 63100 CLERMONT-FERRAND, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 487 938 995.

Vu les articles L. 223-33 du Code de commerce, et l'article R 123-76 dudit code

Désignons la **SARL BARTHELEMY MICHEL - MONNET PIERRE CONSEILS**, en abrégé B.M.P. Conseils dont le siège social est fixé à THIERS 63300 - 49 rue des docteurs DUMAS en qualité de Commissaire ayant pour mission :

- d'apprécier et évaluer les apports consentis par Monsieur Eric CORNET,
- d'établir un rapport, contenant les mentions prévues par les textes réglementaires, qui sera déposé au Greffe du Tribunal de commerce dans le délai requis et mis à la disposition des associés.

Fait à Clermont Ferrand
Le 3.12.2007



**REQUÊTE À MADAME LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CLERMONT-FERRAND AUX FINS DE DÉSIGNATION
D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS**

Le soussigné:

- **Monsieur Eric CORNET**, agissant en qualité de Gérant de la Société "E.C.H." société à Responsabilité Limitée au capital de 146 300 €, ayant son siège social 6 rue Viviani 63100 CLERMONT-FERRAND, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 487 938 995.

A l'honneur de vous exposer ce qui suit:

La Société "E.C.H." envisage de procéder à une augmentation de son capital social par voie d'apports des biens ci-après, lesdits apports étant effectués par Monsieur Eric CORNET.

→ 196 parts portant les numéros 409 à 604 de la SARL "ADEC" dont le siège social est fixé à ROMAGNAT (63549) 4 rue Lavoisier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 424 553 329.

→ 24 parts portant les numéros 77 à 100 de la SARL "ERSAN" dont le siège social est à CLERMONT-FERRAND (63100) 6-8 rue Viviani, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 440 367 019.

Ces apports peuvent être évalués globalement, sous réserve des vérifications prévues par la loi, à 139 297,04 euros retenu pour 139 200 € pour des raisons d'arrondi, la différence entre la valeur de l'apport et le montant de l'augmentation de capital, soit la somme de 97.04 €, constituerait la prime d'apport qui serait inscrite à un compte spécial au passif,

En conséquence, le soussigné a l'honneur de vous demander de bien vouloir, conformément aux dispositions des articles L. 223-33 du Code de commerce, et l'article R 123-76 dudit code, désigner tel Commissaire aux Apports qu'il vous plaira, ayant pour mission :

- d'apprécier et évaluer les apports consentis par Monsieur Eric CORNET,
- d'établir un rapport, contenant les mentions prévues par les textes réglementaires, qui sera déposé au Greffe du Tribunal de commerce dans le délai requis et mis à la disposition des associés.

Fait à *Chamalières*
Le *20-11-07*

